CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E131626 **VALABLE JUSQU'AU** 28/06/2026

ÉDITÉ LE **21/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2015
Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2014B00337

Siret : **808 337 208 00025**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 3003636

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010311025904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010311025904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **R&J HABITAT**

12 RUE DE LA CROIX SAINT LEONARD
76730 BACQUEVILLE EN CAUX

Téléphone : 02 35 40 36 57 **Fax :**
Portable : 06 31 56 47 16

Site Internet : www.retjhabitat.com
E-mail : retj.habitat@hotmail.com

Responsabilité légale :
DEHAYS JIMMY, JACQUES, GUY CO-GÉRANT / CAILLET ROMUALD CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/04/2025
o Ventilation mécanique	29/04/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/04/2025
o Fenêtres de toit	29/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	29/04/2025
o Isolation des combles perdus	29/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/04/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.